



Pôle Lorrain de l'Ameublement Bois

L'association PLAB est à votre service

Bulletin d'adhésion année 2012 « AMEUBLEMENT »

Entreprise :

Nom du dirigeant :

Personne à contacter :

Adresse :
.....
.....

Siret : Code NAF 2008 :

N° TVA Intracommunautaire : F R

Téléphone : Fax :

Site Internet :

Liste des e-mails destinataires pour diffusion de l'INFO PLAB (cinq adresses mails maximum)

mail 1

mail 2

mail 3

mail 4

mail 5

RAPPEL

Depuis le 1^{er} janvier 2008, une adhésion à l'UNIFA, et depuis janvier 2010, une adhésion à l'UNAMA pour l'année 2012 vous permet d'être automatiquement adhérent au PLAB en 2012 sans paiement de cotisation supplémentaire.

- J'adhère à l'UNIFA pour l'année 2012 et je suis automatiquement adhérent au PLAB **sans appel de cotisation supplémentaire**
- J'adhère à l'UNAMA pour l'année 2012 et je suis automatiquement adhérent au PLAB **sans appel de cotisation supplémentaire**
- Je ne suis ni adhérent à l'UNIFA ou à l'UNAMA pour l'année 2012 mais j'adhère au PLAB et vous joins un chèque d'un montant de TTC à l'ordre du PLAB.
→ une facture acquittée (HT + TVA) correspondant à votre adhésion 2012 vous sera adressée après l'encaissement du chèque.

Effectif global **justifié** de la société

BAREME DE COTISATION

Le montant de l'adhésion au PLAB est calculé en fonction de l'effectif déclaré et **doit être justifié par le tableau récapitulatif URSSAF au 31 décembre 2011** de votre entreprise :

| | |
|--|---------------------------------------|
| ➤ Pour un effectif inférieur ou égal à 10 salariés | 130,00 € HT, soit 155,48 € TTC |
| ➤ Pour un effectif compris entre 11 et 20 salariés | 240,00 € HT, soit 287,04 € TTC |
| ➤ Pour un effectif compris entre 21 et 50 salariés | 500,00 € HT, soit 598,00 € TTC |
| ➤ Pour un effectif supérieur à 50 salariés | 700,00 € HT, soit 837,20 € TTC |

Fait à, le 2012.

Signature

Cachet de l'entreprise